

Poivre recommande M. des Longrais

Novembre 1768

Un document des archives de la Bibliothèque municipale de Lyon, cote : Charavay Ms 714, f°4207-4208

M. des Longrais¹ a quitté l'Isle de France sur *la Boudeuse* le 11 décembre 1768, porteur de cette lettre comme mentionné dans la lettre : « C'est lui qui vous remettra cette lettre ». Par ailleurs, cette lettre répond à une autre qui n'a pu parvenir que par *le Massiac* arrivé le 27 novembre. La lettre est donc à dater de fin novembre ou de la première semaine de décembre.

Plusieurs indices nous font croire que cette lettre serait adressée à Melchior Parent que Poivre connaissait bien et qui était alors premier commis du ministre Bertin. Ce dernier, ami et protecteur de Poivre, était en charge de la Compagnie des Indes et était donc concerné par ce qui se passait dans la colonie.

=====

A l'Isle de France [*date manque : déchirure. Entre le 28 nov. et le 10 déc. 68*]

J'ai reçu, Monsieur, votre réponse à mes différentes lettres. Je suis très sensible à la part que vous avez bien voulu prendre aux peines que j'ai éprouvées ici. Grâce à Dieu et à notre respectable ministre, ces peines vont finir.

Je me conformerai exactement à l'avis que vous me donnez de timbrer toutes mes lettres qui regarderont vos bureaux particuliers de manière que ces lettres vous soient remises promptement. Et lorsque le temps me le permettra je vous ferai faire des copies des lettres que j'aurai l'honneur d'adresser au ministre concernant les détails qui vous regardent.

Je suis toujours très satisfait du zèle et de l'exactitude de Messieurs les officiers d'administration qui servent dans ces colonies. J'ai craint pendant un temps de perdre M. Crémont. Il paraissait absolument décidé à vouloir demander son rappel. J'ai enfin réussi à l'engager de rester dans son poste. C'est un homme bien honnête et un serviteur du Roi très zélé et intelligent. Si à la place de M. Gonet j'avais eu ici un commissaire de la trempe de M. Crémont, j'aurais été heureux et j'aurais eu bien des peines d'esprit de moins.

Je perds aujourd'hui un sujet excellent dont le retour en France laisse ici un grand vide. C'est M. des Longrais ci-devant commis aux écritures ou faisant fonction d'écrivain sur *la Garonne*. Le besoin du service m'avait forcé à le tirer de ce poste pour lui confier le bureau des classes sous M. Ardibus. Il a eu les plus grandes peines à mettre de l'ordre dans cette partie. Il avait espéré de l'avancement d'autant qu'il est très ancien dans le service. Il a appris qu'il ne devait pas encore en attendre. Il est venu me demander la permission de retourner en France, il a appuyé sa demande de raisons fondées sur la justice que malgré moi et contre mes désirs j'ai été obligé de la lui accorder. Il passe sur *la Boudeuse* où il remplit les fonctions d'écrivain à la place du sieur de St Germain débarqué mourant. M. des Longrais est un des meilleurs sujets et des plus intelligents dans sa partie, je donnerais tout au monde pour qu'il put revenir ici chargé de la partie des classes : car vous savez que M. Ardibus avec toutes ses excellentes qualités est bien avancé en âge. La chaleur du pays ajoute de la lenteur à celle de l'âge, et son bureau des classes ne sera jamais tenu comme il l'a été par M. des Longrais. C'est lui qui vous remettra cette lettre et qui vous rendra compte de l'état du bureau qu'il laisse. Je vous le recommande instamment, en m'intéressant pour lui, je m'intéresse pour la justice et pour le bien du service.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement inviolable, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *

¹ On trouve une petite bio de Charles-Malo Jocet des Longrais dans *Bougainville et ses compagnons ...* t.1, p.443.